Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 037-213700131-20261019-DCM2026_1036-DE

COMMUNE D'AVRILLE-LES-PONCEAUX
Canton de Langeais
Arrondissement de Chinon

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** ***SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2026***	
Date de la convocation : 15 octobre 2026 Date affichage : 15 octobre 2026	Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 10 Nombre de votants : 11 Nombre de procurations : 1
L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf du mois d'octobre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune d'Avrillé-les-Ponceaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Avrillé-les-Ponceaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Jack BORDEAU, maire.	**Présents :** Jean-Jack BORDEAU, Pascal COUSSEAU, Bérangère MIGNOTTE, Martine LEFORESTIER, Eric STOPIN, Gaëlle JACQUET, Grégory FOUQUET, Aurélie FOUQUET, Bérangère BEHOT et Kévin RABOTTEAU.
Secrétaire de séance : Kévin RABOTTEAU	**Absent(s) excusé(s)** : William PERRIN
	Absents représentés : William PERRIN par Bérangère BEHOT

5	***DECISION MODIFICATIVE***	**DCM-2026-10/36**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2312-1 et suivants relatifs aux décisions modificatives ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes ;

Vu la délibération du Conseil Municipal portant adoption du budget primitif de l'exercice 2026 ;

Considérant que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal et de prendre en compte, notamment :

- Au chapitre 012, la revalorisation des charges de personnel liée notamment au remplacement de personnel placé en congé de maladie ordinaire et à des évènements imprévus ;

Considérant qu'il convient de procéder à un virement de crédits de 12 000 € du compte D-61521 (Entretien et réparations sur terrains) vers le compte D-6218 (Autre personnel extérieur), selon la répartition détaillée dans le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 037-213700131-20261019-DCM2026_1036-DE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61521 : Entretien et réparations sur terrains	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**12 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6218 : Autre personnel extérieur	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	**0.00 €**	**12 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	12 000.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	**0.00 €**		**0.00 €**	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la décision modificative au budget communal 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la Décision Modificative n° 1 et détaillés dans le tableau ci-dessus ;
- **DIT** que ces mouvements s'équilibrent en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement, et n'impactent pas l'équilibre général du budget.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean-Jack BORDEAU

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture le : 21/10/2026
Publié le : 21/10/2026

Signé électroniquement par : Jean Jack BORDEAU
Date de signature : 21/10/2026
Qualité : Avrille les Ponceaux - Maire